

SORTIR DE LA PROSTITUTION

Certaines réalités font mal. Mais on doit les regarder en face. L'épidémie a fragilisé les victimes du proxénétisme. Elles sont souvent sans ressources, sans-papiers, exploitées sexuellement, sous la coupe de réseaux mafieux.

Certes, la fermeture des frontières freine temporairement les migrations internationales de la prostitution. Mais les formes modernes de la traite évoluent : des jeunes filles françaises se font séduire sur internet par des rabatteurs. Dès lors, le chantage, l'intimidation, le harcèlement, la violence marquent une « descente aux enfers » progressive. Le basculement dans la pauvreté peut être aussi une cause en ces temps de coronavirus. Mais l'appât du gain ou la fragilité psychologique peuvent aussi aboutir à des drames. Or, en situation de confinement, la vulnérabilité, entretenue par la pornographie, les mésententes familiales, ne cesse de s'accroître. Des jeunes laissés sans accompagnement sont alors livrés à eux-mêmes. La solitude, le sentiment d'abandon, la perte de confiance, rendent perméables à des propositions de prostitution et à d'autres addictions comme la drogue. Il ne s'agit pas là seulement de jeunes privés de papiers, devenus les esclaves domestiques de quelques potentats ou éduqués dès leur plus jeune âge à la mendicité. Ceux-ci sont généralement la proie de trafiquants. Leurs origines sont connues : les Balkans, l'Afrique subsaharienne. Les mineurs non accompagnés sont aujourd'hui après les Afghans, un groupe important de demandeurs d'asile.

Leur sort inquiétant avait déjà conduit à la constitution du collectif « Ensemble contre la traite des êtres humains » animé par le Secours Catholique. Ces 28 associations auront un travail supplémentaire à l'issue du déconfinement pour accompagner les victimes de la prostitution. Une plaquette, préfacée par Mgr Georges Colomb et Mgr Bruno Feillet, donne des repères essentiels pour agir (Documents Episcopat, 7, 2019). Il s'agit d'abord de signaler, le plus rapidement possible, les situations troubles. Les services sociaux et ceux de la police peuvent intervenir. Les jeunes soumis à la prostitution sont souvent victimes de pression, de menaces de représailles. Leur accès aux soins et leur accueil peut être facilité. Des familles d'accueils, des foyers, des appartements relais peuvent leur permettre de retrouver confiance et dignité. Leur reconstruction est lente. Elle est souvent parsemée de troubles psychosomatiques. Mais elle n'est pas impossible. Au cœur de Paris, les mouvements « Aux Captifs, la Libération », « le Nid » ou l'ACPE s'y consacrent courageusement.

Tous le disent : sortir les victimes de la prostitution suppose de bâtir avec eux un vrai projet de vie, avec un volet éducatif et un volet centré sur l'inclusion sociale. Les jeunes victimes de la traite ont d'abord besoin d'une véritable hospitalité. Lutter contre les peurs demande une écoute longue et continue, un véritable « soin » de la personne, avant la prise en charge juridique appropriée. La France n'a pas toujours brillé dans l'application des articles du Code pénal qui définissent la traite des êtres humains. La Convention internationale des droits de l'enfant et les protocoles européens l'ont obligé à être plus active. La traite d'êtres humains mineurs est passible de 10 ans d'emprisonnement. Les cas sont désormais mieux distingués : traite internationale, traite à des fins d'exploitation sexuelle, traite à des fins d'esclavage domestique, traite à des fins d'exploitation par le travail. Mais il y a encore beaucoup à faire pour mettre à l'abri, nourrir, protéger, héberger et accompagner des jeunes en danger. Certains vont retourner vers ce qui représente malgré tout leur planche de salut : l'école. D'autres vont rester confinés, invisibles dans les appartements privés ou les chambres d'hôtel de nos grandes villes ou de nos périphéries, à la merci des proxénètes. Il est nécessaire de ne pas les abandonner en cette période encore plus délicate pour eux.

Jean-François PETIT aa

Le 27 avril 2020